BIEN DÉBUTER EN LYCÉE PROFESSIONNEL

Repères et clés pour l'enseignant

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

VOIE PROFESSIONNELLE

SABINE COSTE
GILBERT CRÉPIN

CRAP-Cahiers pédagogiques

CANOPÉ ÉDITIONS
AGIR

BIEN DÉBUTER EN LYCÉE PROFESSIONNEL

Repères et clés pour l'enseignant

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

VOIE PROFESSIONNELLE

Sabine Coste
Enseignante à l'Espé de l'académie de Grenoble, antenne de Chambéry
Membre du comité de rédaction des *Cahiers pédagogiques*

Gilbert Crépin
Proviseur du lycée professionnel Jean-Monnet à Montrouge,
lycée des métiers de la gestion administrative, des constructions et des travaux publics

CANOPÉ ÉDITIONS
AGIR

Directeur de publication
Jean-Marie Panazol
Directrice de l'édition transmédia
Stéphanie Laforge
Direction artistique
Samuel Baluret
Gaëlle Huber
Responsable éditorial
Pierre Danckers
Coordination de la série
Sophie Roué
Coordination éditoriale
Isabelle Sébert
Correction
Isabelle le Quinio
Mise en pages
Patrice Raynaud
Conception graphique
DES SIGNES studio Muchir et Desclouds

Couverture
Athina Vamvassaki

ISSN : 2425-9861
ISBN : 978-2-240-05058-8
© Réseau Canopé, 2019
(établissement public à caractère administratif)
Téléport 1 – Bât. @ 4
1, avenue du Futuroscope
CS 80158
86961 Futuroscope Cedex

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».
Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Remerciements
Gilbert Crépin remercie pour leur contribution à la rédaction de la première partie de cet ouvrage :
Sophie Doridot, professeure de mathématiques–sciences physiques au lycée des métiers Jean-Monnet de Montrouge ;
Anne-Sophie Peyaud, professeure de lettres-anglais au lycée des métiers Jean-Monnet de Montrouge ;
Cyril Riffault, proviseur du LP Léonard-de-Vinci de Bagneux ;
Laurent Guillaumot pour son soutien personnel.

Sabine Coste remercie pour leur contribution à la rédaction des deuxième et troisième parties de cet ouvrage :
Christian Michaud, formateur à l'Espé de l'académie de Lyon, docteur en sciences de l'éducation ;
Lounas Boudaoud, formateur à l'Espé de l'académie de Lyon ;
Dominique Zambon, formateur honoraire à l'Espé de l'académie de Lyon, docteur en sciences de l'éducation ;
Colette Barjon, proviseure honoraire Érea-LPA ;
Nathalie Herbe, PLP, académie de Grenoble ;
Stéphanie Nebti, PLP, académie de Grenoble ;
Martine Gionta, PLP et formatrice, académie de Lyon ;
Malika Debbah, PLP et formatrice, académie de Lyon ;
Jean-Pascal Kaplinsky, inspecteur, académie de Lyon.

Sommaire

7 Introduction

PARTIE 1

9 **INVESTIR UN MÉTIER, UNE PRATIQUE**

11 **LA PRISE DE FONCTION**
12 Premier contact
13 Repérer les lieux, s'approprier l'espace scolaire
15 Deux documents à connaître et des instances auxquelles participer
17 Rencontrer les différents membres de la communauté éducative

21 **PREMIÈRES SEMAINES**
22 La réunion de prérentrée
23 L'intégration des nouveaux élèves
24 Les enjeux des premières semaines d'enseignement
26 Investir la fonction de professeur principal
27 Anticiper sa gestion de classe

31 **LES TEMPS FORTS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE**
32 Motiver les élèves par l'organisation de manifestations et projets
34 Monter un projet : quels préalables ?
37 Préparer avec soin le conseil de classe
38 S'investir dans l'orientation des élèves
40 L'organisation des examens
41 Prévoir un bilan de fin d'année

PARTIE 2

45 **PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES**

47 **ORIGINES DES ÉLÈVES ET MULTIPLICITÉ DES PARCOURS**
48 Trajectoires variées, origines sociales partagées
50 Orientation : plus subie que choisie
51 Stimuler la motivation, restaurer la confiance
52 Autres choix d'orientation
53 Un LP, des LP

57 **CONSTRUIRE SON AUTORITÉ**
58 L'enseignant comme passeur

63 **DES DIPLÔMES ET DES PROFILS DIFFÉRENTS**
64 CAP : un nouveau public
67 Élèves à besoins éducatifs particuliers : cap sur l'inclusion
70 Bac pro : des ambitions renouvelées
72 Filles-garçons : des filières distinctes ?
73 Un atelier pour connaître et faire se connaître les élèves

77 **AJUSTER LES APPRENTISSAGES**
78 Le lycée professionnel, tremplin de la réussite
80 Stimuler le potentiel de chaque élève
81 Élaborer des parcours en vue d'une réorientation

PARTIE 3

85 **DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES, ASSURER DIFFÉRENTES MISSIONS**

87 **PROFESSIONNALITÉ ET GESTES PROFESSIONNELS**
88 Des venues au métier diverses
89 Préparer ses cours
91 Débuter le cours, mettre les élèves en activité
93 Déléguer aux élèves, travailler en groupes, institutionnaliser le savoir
95 Comprendre et mettre en œuvre le contrôle en cours de formation (CCF)

99 **UN ESPACE PROFESSIONNEL ET PÉDAGOGIQUE**
100 Faire apprendre des règles pour préparer au monde professionnel
103 Développer l'autonomie des élèves par l'offre de ressources annexes

105 **COLLABORER AVEC SES COLLÈGUES**

106 Travailler en interdisciplinarité

108 Les collègues pour accompagner les débuts dans le métier

109 Communiquer avec l'équipe pédagogique pour suivre la scolarité

110 Interagir avec la vie scolaire et les associations pour soutenir le travail scolaire

111 Développer des relations avec les enseignants hors de l'établissement

113 **DONNER DU SENS AUX PÉRIODES DE FORMATION (PFMP)**

114 Un temps important de découverte

117 Renforcer les relations avec les tuteurs dans les entreprises

119 **OUTILS COMPLÉMENTAIRES**

121 Annexes

127 Bibliographie
Sitographie

Introduction

Quel enseignant débutant n'a pas ressenti la veille de la rentrée ou de ses premiers cours quelque appréhension et ne s'est posé de multiples questions ? Quel va être le profil des élèves à accompagner ? Comment s'intégrer dans un établissement scolaire lorsque l'on est nouvellement arrivé ? Comment accueillir ses élèves le premier jour ? Quels projets mettre en œuvre ?

Le présent ouvrage ne cherche pas tant à le rassurer ou à lui donner des réponses toutes faites qu'à souligner la richesse et la complexité de la mission qui l'attend. Être professeur en lycée professionnel, c'est en effet d'abord relever un défi, celui d'emmener des élèves vers la réussite et l'émancipation. Peut-être plus qu'ailleurs, cette mission y est centrale par l'accueil d'un jeune public au parcours divers, parfois porteur de fragilités scolaires et sociales. Il s'agit d'un enjeu fort en termes d'égalité et d'insertion et d'un levier majeur dans la lutte contre l'échec et le décrochage, ouvrant sur de nouvelles perspectives de formation.

Ainsi est-il primordial de travailler la relation aux élèves. À l'enseignant de privilégier une connaissance fine de chaque situation, de favoriser une écoute bienveillante sans rien lâcher sur ses exigences, de travailler à restaurer la confiance en soi, d'accompagner par le dialogue le déroulement du parcours scolaire, bref de donner envie de réussir. À lui aussi de veiller à construire une ambiance de classe propice aux apprentissages où prime le respect des individus comme des règles.

L'enseignant en lycée professionnel cherche également à privilégier une pratique adaptée à son public en partant de ses spécificités. La diversité des élèves implique la mise en œuvre d'une pédagogique active et inductive qui repose sur diverses modalités d'acquisition des connaissances (travail en groupes, en binômes, en classe entière), sur des activités qui favorisent le développement et/ou l'étayage de compétences disciplinaires et transversales, sur une évaluation considérée comme un véritable outil d'apprentissage.

La fonction ne saurait non plus être entière sans une conception collective du métier. L'enseignant débutant aura à cœur d'éviter l'isolement. Il trouvera des sources d'épanouissement professionnel dans des projets menés en coopération avec des collègues d'autres disciplines. Les dispositifs mis en place à partir de la rentrée 2019 tels que la co-intervention, le chef-d'œuvre, les modules de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle, sont de nature à créer une certaine émulation autour de travaux interdisciplinaires.

Autant de pistes de réflexion et de repères offerts par le présent ouvrage qui tend avant tout à ouvrir le champ des possibles et à offrir une meilleure connaissance du métier et de la voie professionnelle.

PRENENCLAD

Prendre en compte la diversité des élèves

SABINE COSTE

PARTIE 2

SOMMAIRE

Des diplômes et des profils différents

La réforme de 2009 a eu pour effet de réorganiser les flux d'élèves à leur arrivée en lycée professionnel. Les élèves intègrent désormais soit une formation courte menant au CAP en deux ans, avec une finalité prioritairement professionnalisante, soit le cycle de trois années du bac pro, offrant deux possibilités, s'insérer dans le monde du travail ou poursuivre ses études.

Auparavant, les élèves qui entraient en CAP ou BEP préparaient leur diplôme en deux années. Ensuite, les meilleurs d'entre eux s'engageaient dans les deux ans d'études menant au bac pro. Cette temporalité de deux fois deux années était souvent considérée par les enseignants comme un élément favorable au développement de la maturité des élèves, à l'acquisition des savoir-faire professionnels et au comblement des lacunes en enseignement général. Mais cette organisation des études était sélective, puisque peu d'élèves poursuivaient leurs études en bac pro. C'est au nom d'une volonté de démocratiser et d'élever le niveau de qualification initiale des jeunes sortant de la voie professionnelle que le ministère a opté en 2009 pour une réorganisation des études. Et c'est aussi l'égale dignité des trois voies du lycée qui a prévalu dans cette rénovation. Cette réforme a fortement questionné le travail des enseignants et les ambitions scolaires des élèves. En choisissant d'ouvrir largement les portes du bac pro aux jeunes entrant au LP, la réforme a eu pour effet de reconfigurer les cohortes d'élèves. En fonction du cursus suivi, les problématiques sont différentes et il convient de les prendre en compte pour bien ajuster son enseignement.

CAP : un nouveau public

Le CAP, seul diplôme de niveau V[18] accessible par la formation, a connu, à la suite de la réforme de 2009, un regain d'attractivité car permettant un accès rapide au marché de l'emploi[19]. Les élèves venant de 3e générale ayant intégré massivement les secondes pro, les classes de CAP ont de ce fait ouvert largement leurs portes à d'autres profils d'élèves.

Quels sont-ils? Pour grande partie, des élèves ayant un très faible niveau scolaire, ne pouvant prétendre à entrer en seconde pro, avec de grandes difficultés et, pour beaucoup, respectueux de la forme scolaire, c'est-à-dire volontaires et appliqués. Ce sont aussi des élèves issus de l'enseignement adapté (voir encadré ci-après), le pourcentage de ceux venant de 3e Segpa ou de 3e Érea étant en nette augmentation, avec toutefois des variations en fonction des académies. Ainsi, 60 % des élèves de Segpa poursuivaient leurs études en CAP en 2013 alors qu'ils étaient moins d'un sur deux en 2008[20]. S'ajoute aussi la part croissante des élèves porteurs de handicap, orientés en lycée professionnel pour y poursuivre leur scolarité, et celle des élèves allophones avec une maîtrise inégale du français.

[18] Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) classe les titres, certificats et diplômes par domaines d'activité et par niveaux, de 1 à 5. Ainsi le CAP est-il un diplôme de niveau V, le baccalauréat de niveau IV. Voir www.rncp.cncp.gouv.fr
[19] Voir rapport de l'IGAEN de 2013 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2013/25/9/Rapport-IGAENR-2013-110_309259.pdf
[20] *Ibidem*, p. 8.

L'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ : SEGPA ET ÉREA

Les Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) accueillent des élèves qui présentent des « difficultés scolaires graves et persistantes en dépit des dispositifs d'aide[21] ». Ils sont orientés vers l'enseignement adapté suivant une procédure spécifique, soit en fin de CM2, soit en fin de 6e. Les enseignants qui exercent en Segpa sont des professeurs des écoles spécialisés titulaires du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei), des professeurs de collèges et lycées ainsi que des professeurs de LP (pour les enseignements de découverte professionnelle et complémentaires). Les Segpa sont implantées dans les collèges, ce qui permet aux enseignants du collège d'enseigner aussi avec ces élèves. Quant aux Érea (Établissements régionaux d'enseignement adapté), ce sont des établissements indépendants qui accueillent des élèves « en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap[22] ».

La transformation du public scolaire des classes de CAP va de pair avec la diversification des difficultés rencontrées dans les apprentissages, même si cette réorganisation des cursus a contribué à élever le niveau de formation initiale d'élèves qui peinaient à obtenir une première qualification. Les pratiques des enseignants de ces classes s'en sont aussi trouvées questionnées. En proposant des enseignements plus concrets, en variant les méthodes pour apprendre et en différenciant leur pédagogie, ils ont su faire face à la grande hétérogénéité des besoins des élèves.

Le cycle du CAP évolue lors de la rentrée 2019[23] qui permet désormais aux élèves, grâce à « des parcours plus personnalisés et progressifs », de préparer le diplôme en 1, 2 ou 3 ans, selon leurs besoins. Pour répondre au mieux à ces nouvelles cohortes d'élèves, l'enseignant découvrant le métier en classe de CAP cherchera à construire un collectif de classe pour que chacun trouve sa place et à personnaliser les tâches d'apprentissage.

PERMETTRE À CHAQUE ÉLÈVE DE TROUVER SA PLACE

INSTAURER UN CLIMAT DE RESPECT

L'enseignant de classes de CAP, classes composées d'élèves venus d'horizons divers avec des rapports aux savoirs et aux apprentissages variés, s'attachera à installer tout d'abord un climat de respect mutuel. Il apparaît important en début d'année de faire en sorte que les élèves apprennent à se connaître et à se reconnaître pour contribuer à fédérer la classe dans une ambiance de travail sereine.

Ainsi, on pourra conseiller au nouvel enseignant de proposer, dès la rentrée, des situations pédagogiques dans lesquelles les élèves, en groupes restreints, « osent prendre la parole », pour échanger sur leur itinéraire personnel et scolaire, ainsi que sur leur projet de formation. Pour ces élèves, parfois refermés sur eux-mêmes, parfois exubérants ou parfois appliqués, la prise de parole est un premier pas vers une inscription dans le collectif et la connaissance de soi. L'atelier décrit en fin de chapitre (p. 73) est l'illustration d'un dispositif permettant à chaque élève d'intervenir et à la classe entière d'être attentive aux propos de chacun. Apprendre à se présenter, s'exprimer à l'oral et savoir écouter sont des compétences essentielles qui concourent à construire un cadre de respect et à inscrire l'élève de CAP dans une dynamique de classe qu'il faudra préserver et entretenir tout au long de l'année.

RASSURER PAR LE TRAVAIL EN PETITS GROUPES

Les classes de CAP n'ont pas des effectifs très chargés. Pour autant, les situations de travail à deux ou trois élèves contribuent à faire baisser la pression du regard des autres élèves et à construire un réseau de confiance. Commencer à travailler en petits groupes est une première approche du collectif qui incite les élèves peu sûrs d'eux à s'exprimer dans un espace rassurant. Ce type de situation permet aussi à l'enseignant de passer d'un groupe à l'autre pour prendre en compte les différents comportements des élèves : encourager les timides ou rappeler à l'ordre les plus récalcitrants : « Attention ! lorsque vous êtes en groupe, vous pouvez uniquement parler à voix basse pour ne pas gêner le travail des autres, etc. » Par cette approche, l'enseignant crée un relationnel adapté à chacun, s'abstrait de la position frontale enseignant-groupe-classe et évite la stigmatisation d'un élève qui chercherait à attirer l'attention sur lui.

[21] Sur les Segpa : http://eduscol.education.fr/cid46765/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte.html
[22] Sur les Érea : http://eduscol.education.fr/cid46766/les-etablissements-regionaux-d-enseignement-adapte.html
[23] Présentation de la réforme : http://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html

Ces modalités de fonctionnement par petits groupes engagent aussi les élèves au respect des règles de vie de classe. Elles contribuent également à faire émerger les particularités de chacun, aussi bien en termes de difficultés que de leviers pour ouvrir les possibles liés aux situations d'apprentissage : les variables de différenciation pédagogique seront ainsi plus facilement admises de tous.

RENFORCER LES COMPÉTENCES QUI AIDENT À APPRENDRE

Pour répondre à la diversité des élèves de CAP, l'enseignant est invité à travailler sur des incontournables comme « s'approprier des outils et des méthodes pour apprendre », « s'organiser dans son travail » ou « se centrer sur les apprentissages », en s'appuyant sur des compétences déjà acquises au collège dans le cadre du socle commun.

L'évaluation sera aussi effectuée par compétences, comme les enseignants sont de plus en plus invités à le faire. En l'occurrence, l'absence de notes, la formulation de repères et de degrés de progression de type « en voie d'acquisition », « partiellement acquis » ou « acquis », permet aux jeunes de mesurer ce qu'ils savent déjà et ce vers quoi ils doivent se projeter.

S'APPROPRIER DES OUTILS ET DES MÉTHODES

Pour des élèves qui rencontrent des difficultés à extraire les éléments importants d'une leçon, on peut passer par la schématisation et leur apprendre, par exemple, à construire une carte mentale qui permet de représenter, en les associant, les données d'un cours. Les élèves élaborent chacun leur carte puis échangent pour identifier la façon dont ils l'ont construite et repérer les éléments qu'ils ont retenus et qui font sens pour eux.

Pour d'autres élèves, la verbalisation orale (lecture à voix haute) ou la reformulation d'une consigne s'avère utile. L'enseignant s'assure ainsi que la tâche à réaliser et les attendus sont compris. Dans le cas d'une compréhension erronée, il peut alors accompagner l'élève pour identifier avec lui d'où vient son erreur et lui donner des pistes pour qu'il s'approprie la consigne telle qu'elle a été précisée.

S'ORGANISER DANS SON TRAVAIL

En matière d'organisation, on portera un regard attentif à la tenue de l'agenda de l'élève et à la planification de son travail à la maison lorsqu'il y en a. Il est possible, par exemple, de prévoir avec l'élève, en fonction de son emploi du temps scolaire et personnel, à quel moment il peut effectuer ce qui lui est demandé. N'oublions pas que certains élèves ne disposent pas de lieu pour travailler à la maison, ni d'une personne adulte pouvant les conseiller. Même s'il est vrai qu'en CAP les demandes de « travail à la maison » sont minimes, elles font partie des habitudes à réacquérir pour certains élèves et ont pour effet de donner de la continuité aux acquisitions. Cette habitude de planification concourt à structurer le temps (utiliser les moments libres dans la journée), à rentabiliser au mieux les lieux de travail (au CDI ou au sein d'une association d'aide aux devoirs, par exemple). Pour certains élèves ne disposant pas d'aide à la maison, elle peut devenir un facteur de réussite.

SE CENTRER SUR LES APPRENTISSAGES

D'autres élèves encore ont besoin d'être accompagnés pour se centrer sur leurs apprentissages. Pour l'enseignant, il s'agit alors de s'adresser à eux individuellement pour relancer leur activité (élèves rencontrant des difficultés à maintenir leur attention) ou les recadrer sur la tâche menée (élèves bavards, par exemple). Ces activités de relance – « C'est bien ! tu as su répondre aux deux premières questions, maintenant tu peux poursuivre ton travail ! » ou de recadrage : « Tu as bien commencé ton exercice, pourquoi parles-tu avec ton camarade ? As-tu besoin d'aide ? Si tu n'en as pas besoin, tu dois absolument terminer ton travail avant de passer à autre chose ! » – font partie des règles du métier d'enseignant et aident à maintenir une ambiance de travail. Elles peuvent donner lieu à un contrat passé avec l'élève reposant sur les interventions auprès de lui (conseil, relance, rappel) et visant à en diminuer le nombre.

En les engageant dans la gestion de leur propre activité, l'enseignant favorise le développement de l'autonomie dans le travail de ses élèves.

ADAPTER LE TEMPS POUR DIFFÉRENCIER

Autre levier incontournable à mobiliser par l'enseignant, la gestion du temps et son adaptation en fonction des élèves.

Le temps est une donnée à prendre en compte dans la définition de la tâche à réaliser. Il conditionne le cadre d'action pour l'élève et constitue alors une contrainte qui l'oblige à hiérarchiser ses activités. Il devient aussi une variable au service de la différenciation pédagogique. Pour un même travail, l'enseignant attribue une durée différente ou exige de certains élèves une tâche plus longue ou des exercices plus nombreux, et, ce faisant, adapte ses exigences en fonction des niveaux.

La variable temps devient alors un stimulateur de l'activité dans des situations plus ludiques (être le plus rapide pour…), bien sûr associé à la qualité du résultat. L'enseignant novice peut ainsi la mobiliser pour permettre à chacun de réussir : aux plus rapides d'être encore plus efficaces et aux plus lents de progresser.

ENTRE SOUTIEN ET INITIATIVE

En réponse à la grande diversité des besoins des élèves de CAP, une place importante sera réservée à l'accompagnement dans les apprentissages. L'enseignant construira une posture qui soutient les élèves tout en veillant à ce qu'ils deviennent autonomes. Il s'agit d'un délicat mélange entre « venir en aide » et « laisser chercher ». Pour certains élèves, les plus fragiles et les moins sûrs d'eux, la dimension « venir en aide » apparaît prioritaire en début d'année afin de stimuler l'activité d'apprentissage. Ensuite, l'enseignant peut progressivement laisser place à une part d'initiative plus grande tout en continuant à encourager les élèves pendant leurs réalisations. Pour d'autres élèves, plus sûrs d'eux mais tentant de capter l'attention du professeur, la dimension « laisser chercher » sera privilégiée ; l'intervention de l'enseignant consistera à s'enquérir de la validité de la démarche utilisée par l'élève.

Élèves à besoins éducatifs particuliers : cap sur l'inclusion

L'inclusion d'élèves à besoins éducatifs particuliers fait partie des priorités de l'Éducation nationale[24]. L'enseignant entrant dans le métier peut ainsi avoir à exercer en Segpa (voir page 65), ou en Érea-LPA. C'est pourquoi il lui sera utile de connaître les caractéristiques de ces publics scolaires. L'Érea-LPA offre une scolarisation pour des élèves rencontrant de grandes difficultés. Il permet la découverte de l'enseignement professionnel et constitue un levier pour obtenir une qualification initiale :

> « [Si les élèves perdent confiance et décrochent en enseignement ordinaire] le passage par un CAP en Érea [-LPA] leur redonne confiance et leur permet par la suite d'intégrer directement une première professionnelle pour préparer le bac pro. » (proviseure de LPA)

Lorsqu'elle accueille de nouveaux enseignants dans son établissement, cette proviseure insiste sur le rôle primordial du professeur pour redonner confiance et faire réussir.

[24] Sur les élèves à besoins éducatifs particuliers : http://eduscol.education.fr/pid26463/besoins-educatifs-particuliers.html

Autre éventualité, l'accueil dans les classes d'élèves faisant partie d'une Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire)[25]. Les Ulis sont des dispositifs favorisant la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré (voir encadré ci-dessous).

LES ULIS

Dans le second degré, ces classes, appelées Ulis-collège ou Ulis-lycée[26] selon leur localisation, accueillent un petit nombre d'élèves présentant différents types de troubles, des fonctions cognitives, du langage, des fonctions motrices, de la fonction auditive, par exemple. L'affectation des élèves dans ces dispositifs est décidée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Ces dispositifs, qui rassemblent de petits effectifs, visent l'inclusion des élèves grâce à des apprentissages adaptés à leurs potentialités et l'acquisition de compétences sociales et scolaires. Chaque élève bénéficie d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation).
Les élèves scolarisés dans un dispositif Ulis ont des enseignements adaptés à leurs potentialités et pour d'autres enseignements sont intégrés à une classe ordinaire dans laquelle ils suivent des cours comme l'EPS ou l'anglais. Les élèves peuvent bénéficier de l'accompagnement d'une AESH[27] (accompagnant des élèves en situation de handicap) pour les aider dans leurs apprentissages et favoriser leur autonomie. L'enseignant coordonnateur chargé d'une Ulis est titulaire du Cappei (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive)[28].

Afin d'adapter au mieux ses cours aux possibilités de ces élèves, l'enseignant débutant se rapprochera de l'enseignant coordonnateur de l'Ulis, de l'accompagnant qui les suit et des collègues intervenant auprès d'eux.

Plus généralement, pour tous ces élèves à besoins particuliers, il cherchera à privilégier le passage par la ritualisation des tâches et à proposer des situations de remédiation adaptées à leurs difficultés.

RITUALISER ACTIVITÉS ET TÂCHES

La nécessité de créer un climat grâce auquel l'élève se sente autorisé à demander des précisions, à questionner l'enseignant est en effet encore plus essentiel avec les élèves qui rencontrent de grandes difficultés scolaires. Permettre à chacun de trouver son espace et son temps de travail sans avoir « peur de mal faire » ou être perturbé par ses camarades est une condition incontournable à leur bien-être et à la dynamique de classe. Ce climat de confiance passe par une ritualisation des activités et des tâches. La ritualisation est engagée, avant même le début du cours, par le fait de « faire respecter par ses élèves, lorsqu'il les prend en charge dans la cour, les consignes de vie scolaire lors des déplacements » (proviseure LPA). Elle se poursuit lors de l'installation en classe ou en atelier et de la mise au travail. La ritualisation repose sur des tâches qui se reproduisent quotidiennement. Par exemple, l'appel contribue à inscrire chaque élève dans le groupe classe : il ne revêt pas seulement un statut administratif, et permet à l'enseignant de savoir dans quelle disposition se trouve chacun et de l'accueillir individuellement. Ensuite, le rappel des notions abordées dans la leçon précédente pour replacer les savoirs au cœur des préoccupations des élèves contribue à les ancrer dans une dimension bien scolaire. La fin du cours donne lieu elle aussi à un rituel : bilan des acquis de la séance, rangement du matériel (professionnel, technique, personnel) et éventuelle communication d'un travail à faire (cahier de texte, agenda).

DES RÈGLES DE TRAVAIL STABLES

Ensuite, l'enseignant entrant dans le métier veillera aussi à mettre en place des règles de travail stables et reprises d'un cours à l'autre, en début et en fin de séance. Outre les exemples décrits ci-dessus, la distribution du matériel ou de documents peut être organisée de façon planifiée afin que chaque élève puisse y participer à son tour (liste d'élèves affectés à cette tâche). Cette stabilisation et cette permanence des règles permettent d'installer l'élève dans un cadre sécurisant. Elles requièrent aussi de la part de l'enseignant un rappel fréquent des consignes de travail de façon individuelle ou collective. Cette réitération[29] aide en effet grandement les élèves à focaliser leur attention sur ce qui leur est demandé.

---

[25] Sur les Ulis : http://eduscol.education.fr/cid53163/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis.html ; www.esen.education.fr/?id=79&a=73&cHash=2c2142776f et « Ulis : vivre différent avec ses semblables », *Cahiers pédagogiques* hors-série n° 51, juin 2019.
[26] Sur les différents types d'Ulis : www.esen.education.fr/?id=79&a=73&cHash=2c2142776f
[27] www.education.gouv.fr/cid128503/devenir-accompagnant-des-eleves-situation-handicap.html
[28] http://eduscol.education.fr/cid46953/devenir-enseignant-specialise-du-premier-degre.html
[29] Sabine Coste, « Nouvelle professionnalité des enseignants d'éducation physique et sportive en lycée professionnel. Bonne distance, séquençage et extériorisation des règles du travail scolaire », *Recherches en éducation*, n° 21, 2015, p. 167-177.

Si les rituels évoqués ci-dessus organisant la classe sont indispensables, d'autres plus individualisés sont tout autant nécessaires, voire essentiels. Ainsi, on procédera, selon des modalités adaptées à chacun, à la vérification de la compréhension de la tâche demandée et de la notion abordée. On apportera aussi un soin particulier aux transitions. Le passage d'une situation pédagogique à une autre demande d'être cadré et ritualisé pour éviter de créer de l'incertitude dans l'esprit des élèves et leur permettre d'enchaîner sur une nouvelle activité. L'enseignant pensera ainsi à clore de façon claire un moment avant d'en débuter un autre, en précisant le matériel nécessaire et les tâches à exécuter. Ce faisant, il rend explicites les formes du travail scolaire pour des élèves qui ont besoin d'être confortés dans cet espace.

IDENTIFIER LES DIFFICULTÉS POUR Y REMÉDIER

Il importe de repérer dès que possible les difficultés rencontrées pour ensuite proposer des situations appropriées. Pour cela, l'enseignant débutant peut consulter le LSU (livret scolaire unique du CP à la 3e) qui rend compte des acquisitions des élèves au travers de bilans successifs de leur scolarité. Et, depuis la rentrée 2018, tous les élèves de seconde générale, technologique ou professionnelle passent en début d'année scolaire des tests de positionnement[30] en maîtrise de la langue française et en mathématiques. Les résultats de ces tests contribuent aussi à renseigner l'enseignant sur les prérequis des élèves et à lui permettre d'estimer les obstacles rencontrés.

La difficulté de tel élève est-elle liée, par exemple, à un problème de lecture, de compréhension de la consigne ? Des pistes sont alors à envisager : reformulation orale de la consigne par l'enseignant ou par un camarade, proposition d'un schéma ou d'une illustration permettant la visualisation. La difficulté vient-elle de la non-maîtrise de connaissances ou de savoir-faire ? Le retour à la leçon précédente, au manuel, aux exercices précédents ou à une ressource informatique peut être une voie possible de remédiation. La difficulté rencontrée est-elle en lien avec le trouble ou le handicap de l'élève ? Dans ce cas, le recours aux professionnels responsables du dispositif est essentiel pour mettre en place des modalités d'adaptation.

On cherchera aussi à adapter les formes de communication. Si un même obstacle est repéré chez plusieurs élèves, il sera plus efficace de donner une réponse collective car d'autres certainement rencontrent la même difficulté sans l'avoir formulée. Mais si celle-ci est spécifique à un élève, un dialogue individuel sera préférable. Ces élèves ont souvent besoin de cette attention personnalisée, qui demande à l'enseignant de prendre le temps de reformuler la consigne et d'en faire expliciter la compréhension[31].

Souvent, survient chez le professeur le sentiment de devoir répéter inlassablement. Mais c'est justement ce « tour de main » de l'enseignant, qui reprend, sans pourtant dire la même chose, qui permet aux élèves rencontrant des difficultés de progresser.

Toutes ces préconisations ne sont bien évidemment pas réservées aux seuls élèves de CAP et à besoins particuliers et peuvent, selon les situations, être adaptées à tous les élèves se trouvant à un moment donné en difficulté.

[30] Le test de positionnement de début de seconde : www.education.gouv.fr/cid131264/le-test-de-positionnement-de-debut-de-seconde.html
[31] Jean-Michel Zakhartchouk, *Comprendre les énoncés et consignes. Un point fort du socle commun*, Réseau Canopé, 2016.

Bac pro : des ambitions renouvelées

Bien plus nombreux que dans les années 2000, les lycéens de bac pro abordent, depuis la réforme de 2009, comme leurs camarades des autres voies, un cursus en trois ans. Pourtant, les finalités du bac pro leur ouvrent des perspectives bien différentes.

Dans l'enquête menée entre 2009 et 2013, Pierre-Yves Bernard et Vincent Troger[32] montrent comment cette réforme a fait progresser les ambitions des élèves à poursuivre des études. Ces aspirations sont notamment plus marquées chez les jeunes ayant vécu un début de second cycle en 3e générale que chez les élèves de 3e pro.

Ces projets d'études sont cependant à nuancer en fonction des spécialités professionnelles. Dans les spécialités du tertiaire administratif, les trois-quarts des élèves souhaitent entrer dans le supérieur, mais dans la restauration, la plupart des élèves préfèrent rejoindre le monde du travail. Dans la production, les élèves de bac pro Chaudronnerie se projettent en majorité dans l'emploi, alors que les élèves de la filière électronique souhaitent massivement continuer leurs études. Ces nouvelles possibilités contribuent à nourrir une forme d'émancipation[33], répondant aussi aux désirs des parents. Leurs enfants obtiennent un diplôme plus élevé que celui qu'ils détiennent eux-mêmes.

Si de nouvelles ambitions scolaires sont apparues grâce au bac pro en 3 ans, la démocratisation des études supérieures n'est pas réalisée de la même façon selon les spécialités professionnelles préparées, révélant une forme de démocratisation ségrégative[34]. Pour les enseignants, ces nouvelles ambitions de poursuite d'études ont entraîné une complexification de leurs missions : viser la professionnalisation des élèves tout en les préparant aux études supérieures. La réforme de 2018 tente de répondre à cette tension. Elle offre aux élèves la possibilité de choisir à l'entrée en terminale entre deux modules d'accompagnement distincts. Un premier module porte sur « la recherche d'emploi et reprise de formation », qui concerne les élèves souhaitant entrer d'emblée dans la vie active. L'autre est centré sur « les poursuites d'études ou spécialisation » et s'adresse aux élèves désireux de prolonger leur formation initiale. L'enseignant en classe de première s'attachera donc à travailler avec les élèves sur leurs motivations en lien avec leurs résultats pour les aider à faire leur choix entre ces deux possibilités.

RENFORCER LES CONNAISSANCES ACADÉMIQUES

Les bacheliers professionnels n'obtiennent pas le même niveau de réussite dans leurs études supérieures que les élèves des autres voies (voir annexe 4). Si les lycéens professionnels réussissent bien en BTS, leur taux de réussite en première année de licence ou en IUT reste très inférieur à celui des autres lycéens. Pourtant, ils ont des aptitudes que leurs camarades n'ont pas forcément acquises, comme des capacités d'adaptation et de débrouillardise. Par contre, ils restent encore en retrait en ce qui concerne des compétences plus académiques de lecture et compréhension d'articles scientifiques.

Afin de préparer les élèves à poursuivre en BTS, en IUT et encore plus en licence – qui nécessite une grande autonomie dans le travail –, les enseignants de classe terminale sont invités à renforcer les apports dans

[32] Pierre-Yves Bernard, Vincent Troger, « Les lycéens professionnels et la réforme du bac pro en trois ans : nouveau contexte, nouveaux parcours ? », *Formation emploi*, n° 131, 2015.
[33] Jellab, 2014, *op. cit.*
[34] Merle, 2012, in Lemistre Philippe, « La professionnalisation des formations initiales : une solution aux mutations du marché de l'emploi pour les jeunes ? », *Revue française de pédagogie*, n° 192, 2015.

les enseignements académiques et théoriques des spécialités. Ils doivent enseigner aux élèves à prendre de la distance par rapport aux pratiques, à gagner en autonomie et à mieux formaliser leurs savoirs. Dans cette perspective, les démarches au sein desquelles enseignants de spécialités professionnelles et enseignants de l'enseignement général collaborent apparaissent particulièrement productives. Dans la continuité des EGLS (enseignements généraux liés aux spécialités), de nouveaux dispositifs sont mis en place à partir de la rentrée 2019, comme la co-intervention[35] et la réalisation d'un chef-d'œuvre, visant à modifier le rapport que les élèves entretiennent avec les disciplines académiques comme l'histoire-géographie et les lettres, indispensables à la réussite dans les études supérieures.

On ne pourra que recommander à l'enseignant novice de s'inscrire dans cette dynamique d'enseignement transversal.

L'ORIENTATION, UN TRAVAIL SUR LA DURÉE

Jusqu'alors, les lycéens professionnels avaient tendance à se positionner tardivement (souvent au cours de la terminale) sur le choix de rejoindre l'enseignement supérieur. Avec la réforme 2018, la décision doit désormais être anticipée dès la première. Or nombre d'entre eux ne connaissent pas bien l'organisation des études supérieures, ni les diplômes auxquels ils peuvent prétendre. Les lycéens professionnels « bénéficient moins que leurs camarades des autres filières des dispositifs d'aide à l'orientation. Ils sont ainsi moins nombreux à avoir eu droit à des présentations de l'enseignement supérieur au sein de leur lycée, à avoir rencontré un COP [conseiller d'orientation psychologue, aujourd'hui psychologue] ou encore à s'être rendu à des salons d'information[36] ». Ainsi, ce travail sur l'orientation est à envisager avec attention par l'enseignant en concertation avec les élèves et leur famille.

Il fera l'objet d'un accompagnement pendant toute la scolarité au lycée, avec des heures spécifiques et des temps forts, les « semaines de l'orientation au lycée », à deux périodes de l'année (novembre-décembre et janvier-février-mars)[37]. En classe de terminale, ce sont les deux professeurs principaux qui présentent les études possibles selon le bac pro préparé, qui apportent tous les renseignements sur les cursus envisagés, les chances d'y réussir en fonction des résultats au lycée et les perspectives d'emploi afférentes aux futurs diplômes. L'information aux familles est aussi un pan important du travail d'orientation : elles doivent connaître les conditions d'inscription, de réussite, d'obtention de bourse et de logement possibles pour les études que veulent faire leurs enfants. L'enseignant pensera aussi au statut sous lequel l'élève fera ses études, étudiant ou apprenti. Dans ce second cas, la recherche d'une entreprise sera alors nécessaire.

Le choix des études supérieures est à anticiper par l'enseignant et à suivre tout au long de la classe de terminale, le calendrier étant contraint. En effet, l'échéancier de la plateforme Parcoursup[38] (voir page 39) demande une vigilance extrême une fois formulée la sélection des élèves. L'enseignant entrant dans le métier saura réserver des moments avec les élèves pour travailler sur leurs projets individuels, recevoir les familles et étudier avec elles les perspectives possibles pour les jeunes.

[35] Vade-mecum « Mettre en œuvre la co-intervention dans la voie professionnelle » : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/32/2/Vade-mecum_co-intervention_1081322.pdf ; http://eduscol.education.fr/experitheque/fiches/fiche12775.pdf

[36] Claire Lemêtre, Juliette Mengneau, Sophie Orange, « "La fac, on me dit que c'est possible mais que c'est pas faisable". Les portes entrouvertes de l'enseignement supérieur », Actes du colloque organisé pour les 30 ans du baccalauréat professionnel, *CPC études*, n° 1, 2016, p. 393.

[37] Cf. http://eduscol.education.fr/cid136099/les-semaines-de-l-orientation-au-lycee.html

[38] Cf. http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html

Filles-garçons : des filières distinctes ?

La dimension genrée des lycées professionnels en fonction des spécialités est très présente. Ainsi, certains établissements rassemblent une population d'élèves très masculine, dans des formations préparant à des métiers essentiellement exercés par des hommes, comme les métiers de l'automobile, du bâtiment ou de l'industrie (chaudronnerie, métallurgie, etc.). D'autres établissements rassemblent une majorité de filles, qui préparent des formations à des métiers exercés essentiellement par des femmes comme les métiers de la mode, du service à la personne ou du tertiaire. Certains LP ont une population plus mixte mais parfois avec une partition des garçons et des filles dans les spécialités professionnelles. Le rapport Calvez-Marcon note une « absence de mixité de genre[39] » avec 80 % des garçons qui sont dans les spécialités de la production (CAP ou bac pro) et 80 % des filles dans les filières des services (CAP ou bac pro). Ainsi, les lycées professionnels tendent à reproduire la dimension genrée des métiers.

Pour éviter cet état de fait, la réforme 2018 envisage de « lutter contre les stéréotypes » en ouvrant à l'ensemble des élèves de collège toutes les formations et particulièrement aux filles celles de la production et du numérique. Une information lors des journées portes ouvertes ou des forums des métiers auprès des collégien(ne)s pourra les inciter à dépasser les clivages traditionnels en termes de formations et professions. Ensuite, lors de leur scolarité, des actions pédagogiques ou des projets seront bienvenus pour les sensibiliser à la dimension civique de l'égalité homme-femme.

DU CÔTÉ DES FILLES

Plusieurs études[40] s'intéressent aux comportements des filles ou des garçons en lycée professionnel. Et d'après celles-ci, sans vouloir schématiser, les filles présentent une attitude qui semble « davantage scolaire », acceptant les normes tout en étant autrement respectueuses avec les enseignants. Elles se décrivent comme plus travailleuses, plus attentives en classe et plus stressées que les garçons[41]. Pourtant, en y regardant de près, elles ne sont pas en reste pour faire preuve d'inattention en classe (bavardages, tentatives d'envoi de textos ou activités sans rapport avec le cours, etc.). Mais elles savent faire preuve de stratégie et reviennent à des activités scolaires lorsque l'enseignant se rapproche d'elles[42]. Elles peuvent ainsi être engagées dans une double activité, à la fois propre à la classe et à l'adolescence. Pour l'enseignant débutant, il sera pertinent d'être vigilant par rapport à cette conduite, en assurant la supervision du travail et le rappel à la tâche si nécessaire.

Selon les établissements et les spécialités professionnelles, les filles varient dans leurs attitudes scolaires. Dans certains lycées sélectifs, les classes de tertiaire peuvent regrouper des filles au comportement volontaire et appliqué, mais se révélant souvent peu sûres d'elles. Dans ces classes, l'enseignant devra renforcer son rôle d'accompagnant, pour valoriser ces élèves qui, retrouvant les habitudes de travail associées à des résultats honorables, vont s'inscrire dans une trajectoire de réussite. Dans d'autres classes, composées elles aussi en majorité de filles mais non affectées sur leur premier vœu, c'est en revanche le réapprentissage des savoirs et des méthodes qui sera nécessaire et l'enseignant veillera à endosser une posture plus volontaire pour éviter qu'elles se découragent. Ainsi, selon le profil des élèves, l'enseignant devra mettre en place un comportement différent pour les remettre en confiance et les faire progresser.

---

[39] Céline Calvez & Régis Marcon, *La voie professionnelle scolaire. Viser l'excellence*, rapport, 2018, p. 2. En ligne : www.education.gouv.fr/cid126874/la-voie-professionnelle-scolaire-viser-l-excellence.html

[40] P. Kergoat, V. Capdevielle-Mougnibas, A. Courtinat-Camps, J. Jarty, B. Saccomanno, « Filles et garçons de lycée professionnel : diversité et complexité des expériences de vie et de formation », *Éducation et formations*, Ministère de l'Éducation nationale, 2017, Voie professionnelle : choix d'affectation, conditions de vie, conditions de travail, p. 7-24. En ligne : www.education.gouv.fr/cid116408/voie-professionnelle-choix-d-a ectation-conditions-de- vie-conditions-de-travail.html ; https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01576238 ; Séverine Depoilly, *Filles et garçons au lycée pro. Rapport à l'école et rapport de genre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014. En ligne : https://journals.openedition.org/rfp/4643

[41] Kergoat, Capdevielle-Mougnibas, Jarty, Saccomanno, 2017, *op. cit.*

[42] Séverine Depoilly, 2015, *op. cit.*

DU CÔTÉ DES GARÇONS

Selon ces mêmes travaux, les garçons adoptent souvent des conduites différentes. Ils ont tendance à transgresser les règles de vie de classe mais sans s'abstraire pour autant de la tâche scolaire. Le rappel à l'ordre est alors indispensable. En effet, engagés dans les apprentissages, ils sont plus prompts à répondre sans attendre leur tour et de façon tout à fait spontanée. Parfois même, ils s'expriment en cours comme ils le font dans leurs groupes de copains. Leurs façons de prendre la parole en classe sont « très imprégnées des règles qui régissent l'entre-soi masculin [et] s'accommodent difficilement du travail de l'enseignant[43] ». Il est donc important que l'enseignant novice se positionne comme l'adulte référent qui tient fermement les exigences scolaires et la gestion de classe. Cela contribue à maintenir les garçons dans une dynamique de formation.

Un atelier pour connaître et faire se connaître les élèves

Du tableau dressé dans ce chapitre, il ressort pour l'enseignant, et a fortiori pour celui qui débute dans le métier, l'intérêt de connaître ses élèves et leurs trajectoires multiples. Il importe aussi que les élèves apprennent à se connaître afin d'instaurer un climat propice aux apprentissages.

Pour ce faire, il sera intéressant de proposer à sa classe en début d'année (lors de la semaine d'intégration, par exemple) un atelier de présentation (voir encadré ci-dessous).

Un tel dispositif peut tout à fait être repris tel quel mais aussi permettre de viser l'apprentissage d'autres contenus d'enseignement, spécifiques d'une discipline ou préparatoires à une présentation orale faisant partie d'un contrôle en cours de formation (CCF) par exemple.

UN ATELIER POUR SE PRÉSENTER

La situation pédagogique se déroule en début d'année avec une classe de seconde et pourra être adaptée sans problèmes avec des élèves de CAP. Dans un premier temps, les élèves sont répartis par groupes de deux, les groupes étant composés dans la mesure du possible d'élèves qui ne se connaissent pas. Les élèves sont invités à se poser mutuellement des questions à l'intérieur de chaque groupe pour se présenter à l'autre (parler à l'autre de soi). L'enseignant peut orienter les questions en précisant des thèmes à aborder : la scolarité avant l'arrivée au lycée, les vœux d'orientation et l'affectation obtenue, les motivations pour la spécialité professionnelle ainsi que d'autres thèmes comme les matières préférées au collège ou ce qui a surpris en arrivant au lycée. D'autres questions plus personnelles comme les loisirs, les centres d'intérêt, les sports pratiqués, les musiques écoutées peuvent aussi être abordées.

Pendant ce premier temps d'échanges entre les élèves, chacun retient les éléments de son camarade qui lui semblent le caractériser. Vient ensuite un temps de mise en commun. Chaque élève est invité à présenter à l'ensemble de la classe son camarade de groupe. L'enseignant veille alors à octroyer le même temps d'intervention pour chaque groupe et à chaque élève à l'intérieur des groupes. Cette dimension permet d'inscrire tous les élèves dans le dispositif et de leur affecter les mêmes conditions d'expression pour garantir une égalité de traitement. Par ailleurs, le fait de présenter son camarade est moins impliquant et favorise la prise de parole de chacun.

[43] *Ibidem.*

Cet atelier permet à l'enseignant d'identifier les profils des élèves, d'observer la façon dont ils parlent de leurs parcours scolaires. Il l'aide à distinguer leurs motivations et les représentations qu'ils en ont. L'enseignant pourra aussi déceler des personnalités d'élèves, leurs qualités qui ne s'accordent pas toujours avec les formes du travail scolaire ainsi que les engagements que ces jeunes peuvent avoir en dehors du lycée comme les responsabilités qu'ils ont éventuellement à y assumer.

En matière de contenus d'enseignement, le repérage des éléments à travailler pour préparer un futur entretien (pour la recherche de stage en entreprise) est facilité.

Cette situation met à nouveau en avant les trois dimensions essentielles du métier d'enseignant que nous avons pointées dans la situation décrite page 58 (Un atelier pour mieux connaître le métier visé), dimensions utiles dès l'entrée dans le métier pour connaître ses élèves et que chacun trouve sa place.

Tout d'abord, l'enseignant s'affirme comme un observateur privilégié des attitudes et comportements de chaque élève. Il pourra ainsi observer s'il endosse son statut d'élève, ses compétences d'expression, son positionnement dans sa formation et sa disponibilité personnelle pour s'engager dans les apprentissages.

Ensuite, l'enseignant se positionne comme détenteur du cadre scolaire : c'est lui qui instaure les règles de fonctionnement, avec les tours de parole, les temps de passage et l'intervention de chaque groupe. Il installe ce cadre et le fait respecter grâce à des rappels pour les élèves récalcitrants ou à des relances pour stimuler l'activité des élèves les moins engagés.

L'enseignant développe aussi une dimension de garant de l'ambiance de travail. Avec des élèves très différents, il aura ainsi à cœur d'agir en fonction de leurs profils respectifs pour que chacun se sente reconnu et trouve un intérêt au travail. Ainsi, il pourra être facilitateur ou modérateur de la prise de parole pour faire en sorte que chacun prenne sa juste place, une dimension à laquelle ces jeunes élèves sont attachés.

L'essentiel à retenir

CAP, de nouveaux élèves aux trajectoires et difficultés très diverses

- Instaurer un climat de respect dans la classe pour que chacun trouve sa place
- Rassurer par le travail en groupes
- Aider les élèves à s'organiser, relancer leur activité
- Les soutenir pour mieux les rendre autonomes

Élèves à besoins éducatifs particuliers : favoriser leur inclusion

- La ritualisation des tâches, un passage recommandé
- Repérer rapidement les difficultés, dialoguer, répéter

Filles et garçons, des filières souvent distinctes

- Des spécialités à dominante féminine ou masculine
- Des filles plus scolaires ?
- Des garçons plus transgressifs ?

Bac pro, vers la poursuite d'études

- Stimuler l'ambition, travailler la motivation
- De nouvelles compétences et connaissances à acquérir
- Un choix d'orientation à anticiper dès la première

Faisons connaissance !

- Un atelier de présentation

DANS LA MÊME SÉRIE

Bien débuter en maternelle
Rachel Harent
4e trimestre 2019
Livre : Réf. W0018487
PDF : Réf. W0018489

Bien débuter en élémentaire
Ben Aïda
4e trimestre 2019
Livre : Réf. W0018505
PDF : Réf. W0018507

Bien débuter en collège
Corinne Chaminade
Céline Teillet
Octobre 2019
Livre : Réf. W0018665
PDF : Réf. W0018664

Bien débuter en lycée
Anne Pédron
Septembre 2019
Livre : Réf. W0017728
PDF : Réf. W0017894
En ligne : www.reseau-canope.fr/notice/bien-debuter-en-lycee.html

En partenariat avec le CRAP-Cahiers pédagogiques

SUR LA MÊME THÉMATIQUE

Étincel : quand l'école et l'industrie se rencontrent
Plate-forme de ressources numériques et de scénarios pédagogiques, basés sur des situations industrielles authentiques
Support numérique en ligne
En ligne : www.reseau-canope.fr/etincel/accueil

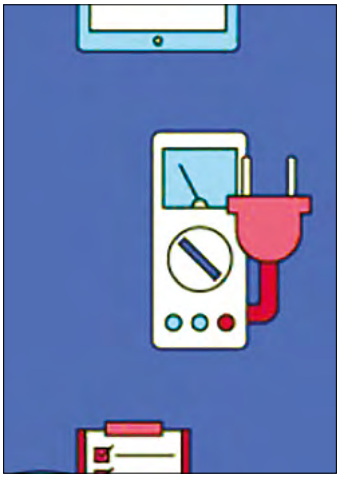

Cpro éducation
Outil de suivi et d'évaluation de compétences pour la formation professionnelle
Support numérique en ligne sur abonnement
En ligne : www.reseau-canope.fr/cpro-education.html

Enseigner en bivalence
Lettres et histoire-géographie
Valérie Legallicier (coord.)
2018
PDF : Réf. W0011551
En ligne : www.reseau-canope.fr/notice/enseigner-en-bivalence.html

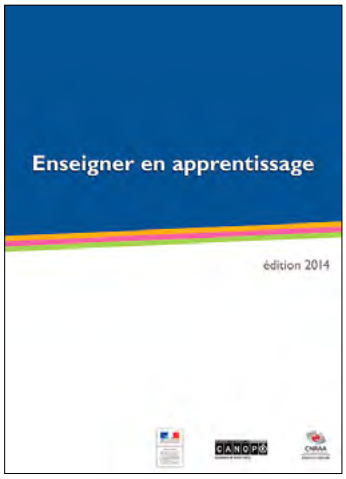

Enseigner en apprentissage
21 fiches pour mettre en œuvre des activités professionnelles
2014
Pochette de 21 fiches :
Réf. 540B3472
En ligne : www.reseau-canope.fr/notice/enseigner-en-apprentissage.html

52 méthodes
Pratiques pour enseigner
Rémy Danquin, Wolfgang Mattes
2015
Livre : Réf. 670B4242
En ligne : www.reseau-canope.fr/notice/52-methodes.html

Pour un climat scolaire positif
Caroline Veltcheff
2019
Livre : Réf. W0015507
PDF : Réf. W0015678
ePub : Réf. W0015746
En ligne : www.reseau-canope.fr/notice/pour-un-climat-scolaire-positif_21353.html

RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

ENSEIGNER EN LYCÉE PROFESSIONNEL

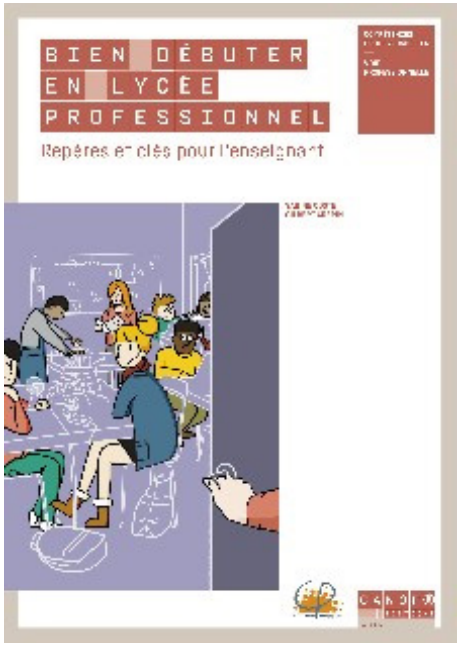

À DÉCOUVRIR

BIEN DÉBUTER EN LYCÉE PROFESSIONNEL
Repères et clés pour l'enseignant

Bien connaître ses élèves, développer une pédagogie adaptée à un public aux parcours très diversifiés, être à la fois garant du cadre scolaire et expert de sa spécialité, autant de défis qui attendent l'enseignant de lycée professionnel que cet ouvrage l'aidera à relever.

Ouvrage imprimé - Réf. W0017727 - 22,90 €

ÉTINCEL

QUAND L'ÉCOLE ET L'INDUSTRIE SE RENCONTRENT

Réseau Canopé et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en partenariat avec les filières industrielles, vous présentent Étincel, une plateforme de ressources numériques et de scénarios pédagogiques basés sur des situations industrielles authentiques.

Étincel met à disposition des enseignants des ressources pédagogiques attractives pour enseigner le monde industriel.

DÉCOUVREZ LA PLATEFORME GRATUITE EN LIGNE
reseau-canope.fr/etincel

RESEAU-CANOPE.FR
CANOPÉ
LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

SÉLECTION CANOPÉ

RESSOURCES

Séquence BSD
Lycée professionnel
Entre discussion interprétative et discussion à visée philosophique en cours de français
Gratuit en ligne

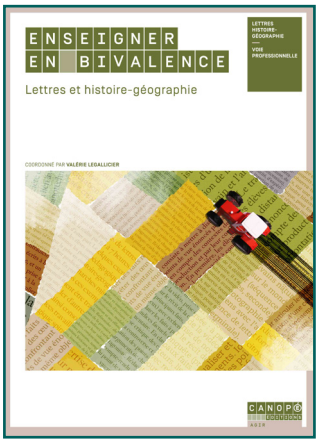

Enseigner en bivalence
Lettres et histoire-géographie
PDF 7,99 €

Cpro éducation
Outil de suivi et d'évaluation de compétences pour la formation professionnelle
Sur abonnement

Esprit critique
Outils et méthodes pour le second degré
14,99 € / 28,90 €

Remodeler sa salle de classe et sa pédagogie
Des idées pour faire évoluer la forme scolaire
16,90 € / 24,90 €

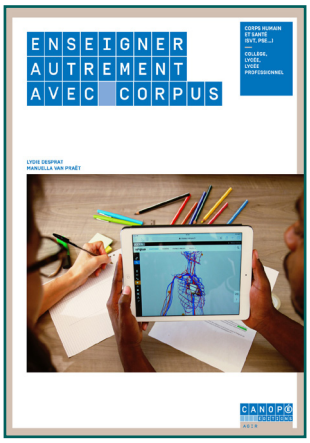

Enseigner autrement avec Corpus
7,99 € / 16,90 €

RETROUVEZ SUR RESEAU-CANOPE.FR
- L'ensemble de nos ressources gratuites et payantes.
- Les actualités de Réseau Canopé.
- La programmation des événements dans nos Ateliers Canopé.
- Notre offre de services.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RESEAU-CANOPE.FR
CANOPÉ
LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Abonnement Canopé

Découvrez les services et avantages réservés à nos abonnés

- Des réductions sur nos ouvrages
- Emprunt de ressources
- Des invitations privées à nos événements
- Des webinaires exclusifs
- Accès à des services numériques
- Des réductions sur les expositions itinérantes du Munaé

Et encore d'autres avantages dans votre Atelier !

Découvrez nos formules d'abonnement et trouvez celle qui vous correspond !

cano.pe/abonnement

AGIR
POUR VOUS
ACCOMPAGNER
AU QUOTIDIEN

À quoi dois-je penser pour la rentrée ? Comment accueillir mes élèves dans la classe ? Qui sont les personnes ressources à solliciter au quotidien ? Comment élaborer ma propre pédagogie et sur quels outils et données m'appuyer ?
En alliant informations théoriques et conseils pratiques, la série « Bien débuter en » vous accompagne dans votre prise de poste. Les clés, repères, retours d'expériences et outils proposés vous aideront à entrer dans le métier et à comprendre les enjeux de votre nouveau lieu d'affectation.
L'ouvrage *Bien débuter en lycée professionnel* répond à vos questionnements pour :
– développer vos postures et gestes professionnels ;
– créer des conditions favorables à l'apprentissage ;
– optimiser vos pratiques et vos conduites de classe.
Cette série s'adresse aux nouveaux enseignants, aux étudiants en sciences de l'éducation, aux formateurs et à tous les enseignants qui souhaitent actualiser leurs pratiques.

Sabine Coste. Enseignante à l'Espé de l'académie de Grenoble, antenne de Chambéry, membre du comité de rédaction des *Cahiers pédagogiques*.
Gilbert Crépin. Proviseur du lycée professionnel Jean-Monnet à Montrouge, lycée des métiers de la gestion administrative, des constructions et des travaux publics.

Cet ouvrage existe en version imprimée.

CANOPÉ ÉDITIONS
AGIR

Cet ouvrage est édité avec le soutien de la MAIF

ISSN 2425-9861
ISBN 978-2-240-05058-8
Réf. W0017896